



Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP
- Section des Pyrénées-Orientales -
mail: fo.ddfip66@dgfip.finances.gouv.fr
web: <http://fo-dgfip-sd.fr/066/>

CSAL du 12/06/2023
DÉCLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

FO DGFIP 66 est en colère, très en colère.

Nous sommes présents ce matin uniquement par devoir, mais le coeur n'y est pas. Si certains ont sifflé la fin de la partie s'agissant de la réforme des retraites, pour FO nous ne sommes qu'à la mi-temps d'un match que l'on n'a pas encore perdu.

La reprise des hostilités est prévue pour la rentrée de septembre et nous saurons tirer toutes les leçons de cette première période. Notre mot d'ordre sera plus que jamais : ABROGATION de la loi portant l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans. Le Gouvernement croit avoir gagné en affirmant haut et fort qu'il faut tourner la page et passer à autre chose. Au pire, il s'attend à un match retour à la rentrée avec une remontada impossible à réaliser, selon lui, par le mouvement social. Ce qu'il n'a pas compris, c'est qu'il a déjà perdu sur de nombreux tableaux, à la différence du mouvement social qui, s'il n'a pas encore gagné, n'a pas perdu pour l'instant, définitivement. Voilà pour l'analyse que ne manquera pas de faire l'intersyndicale nationale confédérale demain matin.

Dans ce match, le Gouvernement n'a ni respecté l'esprit du jeu, ni fait preuve de fairplay. Pire, il a fait des pressions inqualifiables sur l'arbitre. De surcroît, quand on embrasse une cause qui n'est pas juste, la défaite morale est inéluctable. Ce n'est pas en réalisant un hold-up social, puis un hold-up démocratique, au détriment de la République Sociale, que l'on construit de solides bases pour l'avenir. Tout s'effondrera à moyen terme. Le monde syndical finira par l'emporter car, lui seul, a conservé les valeurs essentielles de notre République Sociale, le socle commun qui unissait tous les partis de Gouvernement autrefois disparus.

On ne peut pas GOUVERNER LA FRANCE, comme une entreprise avec une logique purement comptable.

Une loi aussi importante, portant l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans, n'a aucune légitimité, si elle ne fait pas l'objet d'un véritable vote à l'Assemblée Nationale.

Là où le Gouvernement a déjà perdu, c'est qu'il est largement minoritaire dans le Pays sur cette loi. Et, les urnes feront qu'à un moment donné une majorité existera à l'assemblée pour l'abroger, conformément à l'esprit de notre constitution où la chambre basse a toujours le dernier mot. Vous le comprenez fort bien, à nos yeux le retour à la normale n'est pas pour aujourd'hui, ni pour demain.

Pour FO DGFIP 66, SALAIRE, EMPLOI, RETRAITE, sont des dossiers liés. Vouloir en traiter un sans parler des deux autres est pour nous impossible.

Dès lors, CONDITIONNER des négociations sur deux de ces sujets en occultant celui des retraites est inacceptable. Le Gouvernement doit accepter la méthode de négociation proposée par l'intersyndicale nationale, sinon nous serons dans une impasse démocratique, au regard de la République Sociale.

Qu'en est-il maintenant à la DGFIP ?

À l'image de ce qui se passe dans le Pays, la priorité sociale, c'est le Pouvoir d'Achat. Le noeud du problème reste l'emploi. Le dossier retraites alourdit ce contexte social dégradé.

Sur les salaires, certains de nos collègues à la DDFIP 66 ont tellement de mal à boucler leur fin de mois, qu'ils n'en sont pas encore à solliciter de l'aide alimentaire, mais doivent privilégier l'achat de produits périmés, moins chers, pour nourrir leur famille. Dans les grandes villes, nous avons des cadres C confrontés à la cherté de la vie, en voie de devenir des travailleurs pauvres. Quand on voit que le ministre se félicite de ramener certaines rémunérations au niveau du SMIC... Il devrait plutôt en avoir honte !

Le clivage social sur l'aspect salarial s'accroît considérablement à la DGFIP. Les rémunérations actuelles des A et A+ pénalisent l'attractivité de notre maison auprès des jeunes diplômés. Ce clivage est donc d'autant plus inquiétant.

Venons en maintenant, à l'emploi à la DGFIP. Localement, chaque service ayant connu un départ à la retraite en début d'année, par définition non remplacé, a pu d'ores et déjà en subir les conséquences dommageables.

Au 01/09/2023, très concrètement, les conséquences désastreuses des choix inconséquents et irresponsables effectués lors du dernier exercice emploi de cet hiver sont visibles. Combien de suppressions d'emplois nous attendent encore à l'avenir dans le 66 ? Et pendant ce temps là, on continue à réformer, à coup de NRP, puis maintenant que l'on a assez fusionné, la polyvalence, devient l'alpha et l'oméga dans les orientations sur la réforme nationale des SIP. On manque de bras, on exhorte à la polyvalence et on parie sur l'intelligence artificielle ! Le contrôle fiscal est effectué à la DGFIP selon des choix politiques qui s'imposent à nous. En revanche, le service à nos usagers et à nos partenaires devrait presque obéir à une obligation de résultat. Or, les délais d'obtention de différents documents indispensables à nos usagers sont de plus en plus longs et le service et le conseil à nos partenaires est fortement dégradé. La responsabilité en incombe à nos décideurs au plus haut niveau et non pas aux agents qui font de leur mieux sur le terrain. Parallèlement, ces derniers subissent parfois de la part de leur hiérarchie, des mesquineries insupportables dans ce contexte. Cela reste à la marge, mais cela ne devrait pas du tout exister. Citons, par exemple, les ordres contradictoires ou des réflexions déplacées. Le nouvel exercice de notation/évaluation a vu apparaître, très à la marge, c'est vrai, des écrits humiliants et manquant de respect. Un rappel des règles sera nécessaire de la part de la Direction, l'année prochaine, avant la campagne d'évaluation. Certains collègues ne lisent plus leur notation et se contentent de signer sans regarder, car certains mots sont parfois écrits uniquement pour faire mal psychologiquement, et ils préfèrent donc s'en protéger. La réforme de la notation a engendré dans son application beaucoup de ressenti négatif de la part du personnel, mais l'omerta est de mise par crainte de représailles. Le climat est très tendu dans beaucoup de services et le télétravail agit bien souvent comme une soupape de sécurité.

Monsieur ATTAL semble être fan de la semaine à 4 jours. Puisqu'il n'y aurait plus d'argent à donner aux agents, peut être que leur donner un peu de temps est possible à ses yeux. Ce débat va nous occuper dans les mois qui suivent. La DGFIP doit expérimenter ce projet prochainement. Comment pourra-t-on organiser l'accueil physique avec la semaine à 4 JOURS, conjuguée au télétravail ? Encore un défi qui nous attend ... !!!